

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Conseil général de l'alimentation,
de l'agriculture et des espaces ruraux

EPLEFPA « Le Robillard »

Compte-rendu de mission
« coopération franco-chinoise en matière d'enseignement technique
agricole »



« Grand père, ton style est dépassé, maintenant la Chine a besoin d'un agriculteur professionnel comme moi »

établi par

Fabrice Dreyfus, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts CGAAER

Claudine Leguen, directrice de l'EPLEFPA « Le Robillard »

Stéphanie Commeau, responsable Formation à distance, EPLEFPA « Le Robillard »

Jocelyn Ecolivet, professeur d'économie, EPLEFPA « Le Robillard »

Guillaume Le bigot, responsable de la formation continue, EPLEFPA « Le Robillard »

Octobre 2015

Présentation de la mission

. 1 Contexte

La demande chinoise et les intérêts français

La mise en place de la coopération dans laquelle s'inscrit cette mission partait d'un triple constat :

- La nécessité pour la Chine de disposer de techniciens, de gestionnaires agricoles et d'agriculteurs formés, indispensables pour accompagner la restructuration agricole à l'œuvre. Celle-ci vise à passer dans les 10/20 ans qui viennent, de 300 à 100 millions de paysans, vivant sur des structures agricoles plus grandes, plus productives, plus mécanisées, en un mot tel qu'exprimé par le côté chinois : « plus modernes »..
- La qualité du système de formation agricole français qui a joué un rôle clef dans la modernisation agricole et représente encore aujourd'hui un système de formation spécifique, sous tutelle du Ministère de l'agriculture, tant en formation initiale que continue.
- Le besoin des investisseurs français en Chine d'entreprises françaises de plus en plus nombreuses (Cooperl, IFIP, Rougié, OLMIX, CEVA, Carrefour, Grimaud, Limagrain, Euralis, Carrefour, In Vivo/Agro-solutions...) qui tous se heurtent à la difficulté de trouver des techniciens agricoles opérationnels pour mener à bien leurs projets dont le niveau technologique peut parfois se trouver en décalage avec le niveau local de formation

L'engagement ministériel

- Le 5 décembre 2012, lors du comité technique mixte franco-chinois qui s'est réuni à Paris la partie chinoise a exprimé son souhait de développer une coopération dans le domaine de la formation technique et professionnelle agricole.
- En mai 2013, un premier séminaire franco-chinois consacré à la formation professionnelle s'est tenu à *Nanjing*. La délégation française était conduite par Mme la Directrice générale adjointe, Mme Baduel.
- En novembre 2013, une délégation chinoise conduite par le directeur général adjoint du département des sciences et de l'éducation (DSTE) du Ministère chinois en charge de l'agriculture (MoA) a effectué une mission en région Basse-Normandie et à Paris.
- En avril 2014, à la suite de ces échanges, une mission « formation » a été menée par deux experts « formation » M. Fabrice DREYFUS, référent Chine au CGAAER et M. Franck LAPRAY, Inspection de l'enseignement agricole. Celle-ci s'est déroulée dans les provinces du *Jiangsu*, du *Henan* et du *Ningxia*.
- Le 12 mai 2014, M Stéphane LE FOLL et son homologue chinois, M. HAN Changfu, ont signé un accord cadre sur le renforcement de la coopération concernant l'enseignement et la formation des agriculteurs professionnels .
- En mai 2015, une délégation chinoise conduite par la nouvelle directrice générale adjointe du département des sciences et de l'éducation du Ministère chinois en charge de l'agriculture (MoA) et réunissant des cadres de l'Ecole technique professionnelle d'agriculture et de foresterie du *Jiangsu* (JPCAF) s'est rendue en Basse-Normandie, dans l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLFPA)) du Robillard pour étudier les modalités et les contenus de la formation professionnelle.

..1.1.1. Déroulement de la mission

Une mission française, constituée du chef de projet – Fabrice Dreyfus, conseil général de l’agriculture, de l’alimentation et des espaces ruraux (CGAAER) du Ministère de l’agriculture, de l’agro-alimentaire et de la forêt (MAAF) et de quatre représentants de l’EPLEFPA (Établissement Public Local d’Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) du Robillard (Normandie) – Claudine Le Guen, directrice, Stéphanie Commaeau, Jocelyn Ecolivet, Guillaume Le Bigot, formateurs du CFPPA - s’est rendue en Chine du 18 au 23 octobre 2015 dans le cadre de la coopération relative à la formation agricole professionnelle. Cette mission avait un double objectif ;

- préciser les modalités de coopération entre les deux ministères au sein d’un centre franco-chinois dédié à la formation professionnelle agricole en mettant l’accent sur la mobilisation de partenariats avec des entreprises françaises et chinoises en Chine.
- permettre aux formateurs français d’appréhender la situation chinoise et d’identifier, en commun avec l’École du *Jiangsu*, les métiers et compétences à partir desquels un contenu de formation pourrait être développé.

La mission a donc reposé sur deux temps distincts ;

- un travail d’enquêtes sur le terrain permettant d’appréhender les caractéristiques spécifiques de l’agriculture chinoise
- un séminaire consacré à la présentation des réflexions des partenaires français et chinois, publics et privés sur la transformation de l’enseignement agricole en Chine et l’inauguration officielle du Centre franco_chinois de formation professionnelle agricole.

Travail de terrain

La province du *Jiangsu* en quelques chiffres

La province du Jiangsu, au nord du delta du *Yangzi*, associe des traits de la Chine du Nord et de la Chine du Sud comme l’illustre, dans l’agriculture, la succession traditionnelle riz-blé. Selon les données fournies par le JPCAF, c’est la cinquième province chinoise par la population. Sa prospérité est ancienne et bénéficie de la proximité de *Shanghai* qu’elle borde à l’ouest et au nord. Elle est la deuxième province chinoise en terme de PIB. L’agriculture y reste une activité importante et très diversifiée. 69% du territoire se situent en plaine, les collines ne représentent que 14%. La surface des terres labourables y est de 4 596 000 ha, mécanisée à 78%, la production de céréales en 2013, de 34 millions de tonnes mais la tendance est à une diversification accélérée vers l’élevage, les fruits, les légumes et l’agriculture de loisir ou paysagère. L’écart entre les revenus urbains et agricoles est un des plus faibles du pays (x2,4). 110 000 familles sont enregistrées sous le statut de « ferme familiale ». 67,5% des agriculteurs sont associés dans des coopératives.

Une première visite de l’École (JPCAF) ainsi que des jardins et serres et le musée du thé dépendant de l’école ont été réalisés au préalable. L’ensemble des 12 autres visites d’exploitation agricole ou de coopératives ont été effectuées dans la province du *Jiangsu* avec une équipe mixte comprenant deux formateurs français et deux ou trois enseignants et responsables administratifs agricoles chinois. Trois thèmes ont en particulier été définis : la gestion de l’exploitation agricole ; l’agro-écologie ou gestion environnementale ; les coopératives.

Les systèmes de production présentés se sont révélés également très divers, de façon à mieux cerner les problématiques des exploitants en lien avec leur orientation de production :

- Exploitation et coopérative de production de raisin de table
- Exploitation laitière
- Coopérative de production de pelouses

- Exploitation de production de semences de riz
- Coopérative de production de riz
- Coopératives de production de fleurs et de raisin
- Coopérative de production de légumes
- Exploitation de production de thé

L'approche proposée par l'équipe française a constitué une innovation forte pour leurs homologues chinois puisqu'elle part des besoins des agriculteurs ou dirigeants de coopérative pour construire la formation ; elle s'inspire de la « méthode d'approche globale de l'exploitation » développée en France pour analyser le fonctionnement des exploitations agricoles et nécessitait un certain nombre de visites d'exploitations

Séminaire

La dernière journée du 23 octobre a été l'occasion d'un séminaire d'échanges au sein de l'institut polytechnique agricole du *Jiangsu*. S'y sont succédées huit interventions françaises et chinoises. Du côté chinois, représentés au plus haut niveau, le JCPAF et l'École centrale de diffusion télévisuelle agricole (CABTS), la compagnie de semences *Quanyin* et les services agricoles de la province du *Ningxia* ont présenté les activités dans lesquels ils sont engagés et les grandes réformes en matière de formation professionnelle à l'œuvre en Chine. Du côté français, l'EPLEFPA du Robillard a décrit le système de l'enseignement agricole français, les résultats du travail conduit sur le terrain avec les partenaires chinois. Ces deux interventions ont été complétées par la présentation des résultats temporaires du stage de Martial Sardin portant sur les compétences et les besoins de formation des techniciens et ouvriers d'élevage porcin. La compagnie Carrefour a aussi décrit les activités d'encadrement et de formation en matière de qualité sanitaire des aliments.

Une centaine de participants étaient présents, dont la directrice générale adjointe du département de l'éducation du MOA, qui s'était rendue en France au lycée agricole du Robillard et le directeur général du CABTS, les cadres du comité provincial agricole de la province du *Jiangsu* et de l'École ainsi qu'une vingtaine de représentants du MOA issus d'autres provinces agricoles

Les échanges qui ont suivi ont ensuite permis de tracer des convergences, des spécificités et d'esquisser des perspectives de développement pour le Centre franco-chinois inauguré cette même journée.

Inauguration du centre

Le nouveau centre franco-chinois, basé au JCPAF a été inauguré à l'occasion du séminaire, et la convention de collaboration le formalisant, signée entre les représentants des ministères français et chinois.

Les enseignements de la mission

La transformation de l'agriculture qui est à l'œuvre, sa professionnalisation, telle que formalisée dans le document N°1 de janvier 2013, est une réponse à la question largement récurrente dans les médias, qui cultivera la terre à l'avenir ? Elle doit aussi s'aborder en prenant en compte l'accélération de la relocalisation de la force de travail et de l'urbanisation des campagnes elles-mêmes qui fournit les opportunités de transfert de terres. C'est aussi la question qui est posé au système de formation et de conseil agricole, qui faut il former, comment et à quoi ?

La mutation de l'agriculture

Qui cultivera la terre?

Aujourd'hui, au niveau national, la population des villages est constituée essentiellement de 50 millions d'enfants, 40 millions de personnes âgées et 47 millions de femmes, ce sont ceux qu'on appelle les *liuchou* (laissé en arrière pour garder). Le niveau d'éducation de la main d'œuvre agricole (246 millions) ne dépasse pas les premières années du cycle secondaire pour 70% d'entre eux. Dans le Jiangsu, l'âge moyen de cette force de travail est de 57 ans. Cet état de fait affecte le dynamisme et le développement de l'agriculture et se traduit même parfois par une part significative de terres en jachère (2 millions d'hectares).

Cette situation est due en grande partie à l'exode massif des classes d'âge les plus productives vers les centres urbains.

Face à cette situation, la solution repose sur trois dimensions ; transfert du foncier, mécanisation, formation. Il s'agit de la mise en place d'un nouveau modèle d'agriculture, un nouveau type d'agriculteur instruit, capable de prendre des risques, innovant et gestionnaire d'une exploitation de grande taille. Le statut de ferme familiale est diffusé avec pour critères ; surface minimum, formation minimale, revenu principal dans l'agriculture, main d'œuvre familiale prépondérante. L'État, aux différents niveaux consacre beaucoup d'efforts, en facilitant les transferts de terre, subventionnant certains intrants, accordant des lignes de crédit et en investissant dans la formation et la vulgarisation. En fin 2012, 870 000 fermes sont enregistrées, leur surface moyenne est de 200 mu (13,3 ha) ; la majorité (55%) a moins de 3,5 ha alors que 2% d'entre elles plus de 1000 mu (66,7 ha). Elles emploient en moyenne 6 personnes dont 2 salariés permanents.

La coopérative est un autre modèle, largement répandu, de constitution d'unités économiques de grande taille. Constituée sur la base des anciennes unités de production ou bien à l'initiative d'un entrepreneur, elle est gérée par les plus gros apporteurs de parts. Les autres agriculteurs sont à la fois apporteurs de « micro-parts » (en foncier) qui leur sont rémunérées et, le plus souvent, ouvriers agricoles de la coopérative.

Les gestionnaires rencontrés peuvent se classer en trois catégories ;

- les historiques, leur position est acquise de longue date depuis la décollectivisation au sein d'un ensemble agricole dont certaines structures gardent les traces de l'organisation à l'époque précédente.
- les jeunes diplômés, issus du village, eux ou leur conjoint, ils sont revenus après leurs études de niveau *Zhongzhuang* (Bac +1) ou *Dazhuang* (Bac + 2 ou 3) dans l'espoir de monter une entreprise.
- les nouveaux venus en agriculture, investisseurs, retraités de l'armée ou d'autres activités de l'administration publique.

Leurs niveaux de formation et leurs besoins sont évidemment très différents mais tous pointent la nécessité de se former à la gestion commerciale et au marketing, secteur dans lequel ils sont souvent seuls à prendre les décisions.

Avec quelles compétences ?

La mission s'est consacrée aux métiers relatifs à la gestion de l'exploitation agricole et de coopérative, cible principale des premières collaborations entre les deux établissements de formation. Les équipes franco-chinoises, au travers de leurs enquêtes ont cherché à identifier les types de décision qu'ils ont à prendre et le rôle de leur environnement dans cette prise de décision.

Le premier ensemble de relation à prendre en compte est celui qui lie le gestionnaire aux collectivités locales. Les projets de développement dans lesquels s'engagent ces gestionnaires sont nécessairement discutés avec les services de l'administration agricole locales : ils doivent tenir compte de l'application d'un principe de spécialisation voulu par la réforme et qui se traduit par le slogan « un village, un produit, un bourg, une activité » et ce d'autant plus que ces projets sont subventionnés ou co-financés. Les choix stratégiques sont ainsi fortement concertés. Il en va de même des choix techniques, qui s'alignent sur les indications des nombreux bureaux techniques spécialisés du comité agricole local ; fertilisation, protection phytosanitaire, gestion de l'eau, semences.

Un deuxième ensemble est celui constitué par les relations avec les autres agriculteurs. Ceux-ci, sous une forme de bail ou sous forme de part à une coopérative, participent à la construction de l'ensemble économique. Dans les coopératives, autour du gestionnaire, les plus gros porteurs de parts peuvent constituer un espace de discussion important dans les prises de décision. Par ailleurs, la plus grande partie des agriculteurs sont aussi des salariés de la coopérative et le gestionnaire entretient avec eux des relations patronales.

Le troisième ensemble est celui des relations avec le marché, en amont comme en aval. La question des débouchés est omniprésente et toutes les stratégies sont mises en œuvre, avec un accent mis sur une politique de marque, la diversification des activités autour d'un cœur de métier, l'extension à des activités de service.

La formation agricole face à ses défis

Au JPCAF (défis identifiés, pistes d'amélioration mises en œuvre jusqu'à présent)

École fondée en 1923, École de référence parmi les écoles professionnelles en Chine, elle est située à *Jurong*, au Sud de *Nanjing*. Elle a un effectif de 700 enseignants, organisés en 8 départements et 66 spécialités, pour 10 à 12 000 étudiants.

Face aux besoins en compétences nécessaires au développement d'un nouveau modèle d'agriculture, le JPCAF fait face à un autre défis, celui du désintérêt des étudiants pour les études agricoles et pour les métiers de l'agriculture. Moins de 30% des étudiants des universités et collèges agricoles de toute la province envisagent de trouver un emploi au village.

Pour séduire ces jeunes, une idée maîtresse est de renforcer la composante pratique de l'enseignement et le lien avec les entreprises. Les 2,5 km² de parcs, de théiers, de serres, de champignonnières fournissent une base matérielle aux exercices pratiques. Sur certaines parcelles, des contrats sont passés entre enseignants et étudiants pour des objectifs de production, des pépinières d'entreprises sont mises en place.

Le JPCAF construit aussi des cycles de formation sur demande des employeurs. Le modèle promu avec la promotion de jeunes techniciens municipaux de *Taicang* se déroule en 8 périodes sur 3ans, avec les enseignements généraux et les connaissances de base diffusées pendant la première année, (2 périodes), les enseignements pratiques et spécialisés en deuxième année, qui se termine par un stage de production et en troisième année, un approfondissement, l'évaluation professionnelle et un stage en poste de travail. Cette dernière année est consacrée à la mise en synergie des connaissances acquises.

L'école délivre aussi des formations continues, en particulier pour les gestionnaires des nouveaux types d'entreprises agricoles, 10 337 en 2014 dont 2115 fermes familiales (Il n'existe pas de statistiques en termes d'heures/stagiaires). Une plate-forme virtuelle d'apprentissage propose 90 thèmes de travail.

Ces plate-formes sont reliées aux « écoles au milieu des champs » qui sont des structures de vulgarisation à qui sont proposés des services de diagnostic en ligne de maladies et de pestes.

Pour jouer son rôle dans le transfert des innovations, l'École a mis en place des plate-formes de recherche appliquée (champignons, pelouse, semences, équipements, thé, arts du jardin).

Pour continuer ses progrès, l'école entend s'ouvrir plus aux coopérations internationales, espère un soutien des politiques agricoles à l'installation plus important et mise sur le développement de l'apprentissage en ligne.

Au travers des échanges et des discussions, il nous est apparu que cette volonté de réorientation des modèles pédagogiques se heurte à des obstacles comportementaux, d'origine vraisemblablement culturelle, qui limite les échanges entre acteurs de niveaux hiérarchiques différents et réduit d'autant l'espace nécessaire au développement de l'esprit critique des apprenants.

Au CABTS (défis identifiés, pistes d'amélioration mises en œuvre jusqu'à présent)

Pour l'École centrale de diffusion télévisuelle agricole (CABTS), la mise en place de la réforme de l'agriculture implique de former des agriculteurs professionnels, dans un processus par étapes, pratique et participatif. Les trois domaines identifiés doivent être abordés de manière coordonnée ; gestion de production agricole, maîtrise de techniques spécialisées, prestation de services à l'agriculture.

Le principe est de développer deux lignes d'enseignement, une technico-économique centrée sur chaque étape de l'itinéraire technique agricole, l'autre, basée sur une approche coût-bénéfice, orientée vers les questions d'aval de la production. Deux catégories de publics sont identifiées, avec deux types d'objectifs et d'approche pédagogique ;

- les « repreneurs », étudiants en fin d'études, ou diplômés, des migrants de retour au village ou des retraités de l'armée
- les paysans déjà identifiés comme représentant d'une des nouvelles formes d'agriculture .

Dans les nouveaux dispositifs de vulgarisation, les « écoles au milieu des champs » sont conçues pour agir au plus près des problèmes des paysans, en concentrant localement les moyens de connaissances, en particulier en s'appuyant sur du matériel et des informations diffusées par des experts des universités ou des instituts agricoles comme le JPCAF.

Perspectives

Les deux parties ont convenu que leur collaboration s'ancrait dans le moyen terme. Les autorités chinoises estiment qu'il leur faudra au moins 10 ans pour réaliser la transformation de l'agriculture et que les activités au service de cet objectif seront le fait de différents types de partenariat et se déploieront à plusieurs échelles, du national au provincial et au niveau des établissements supports.

En 2016

Formaliser le lien avec les entreprises

Une dimension cruciale de la collaboration franco-chinoise en matière d'enseignement technique agricole est le lien avec les entreprises. Le Centre franco-chinois s'est doté d'un comité consultatif dans lequel les entreprises intéressées par la thématique, sont invitées à participer. Il en est attendu l'établissement de dialogues et d'échanges entre les entreprises françaises, les entreprises chinoises, les établissements d'enseignement français et chinois et les deux ministères. Cela doit être l'occasion d'initier des collaborations directes, à caractère économique, entre les membres du comité consultatif.

Dès à présent, des entreprises françaises (Carrefour, Cooperl, IFIP, Olmix, CEVA, Rougier, IN Vivo Agro-Solutions) et une entreprise chinoise (secteur semencier, la compagnie Quanyin) ont exprimé leur volonté de participer. Ce comité devrait se réunir au printemps 2016 afin de concrétiser ces engagements.

Accueillir des étudiants dans les entreprises

A cette occasion pourront être identifiés l'offre et la demande des uns et des autres en matière de contenu et de cibles de formation et en matière de stages professionnels pour étudiants des deux pays. Ainsi, dès 2016, les entreprises françaises pourraient disposer de stagiaires issus du JPCAF, quitte à les recruter ensuite, comme certaines l'ont déjà proposé. Le lycée du Robillard pourrait aussi envoyer des étudiants français en BTS en stage dans ces entreprises françaises (en particulier dans le domaine de l'agro-équipement), en binômes avec des étudiants chinois.

Produire un module de formation à distance sur la gestion des élevages porcins (IFIP/CABTS)

Le stage de Martial Sardin, encadré par l'IFIP, a permis de déterminer les types de métiers dans les élevages chinois et les besoins en compétences professionnelles pour chacun d'entre eux. Il a aussi permis de recueillir un matériel très important (1200 photos, plusieurs manuels, des supports de cours...), nécessaire pour établir à moindre coût et rapidement un module exploitable en 2016, amorçant la mise en chantier d'un cycle de formation complet.

Le directeur adjoint du CABTS, responsable du Centre de formation du Ministère de l'Agriculture, M.LIU Tianjin, a exprimé son intérêt pour participer à la suite du travail de production d'un outil de formation à distance, de type « visite virtuelle », adapté aux conditions des élevages chinois.

2016 sera donc aussi l'année de la formalisation d'un accord IFIP/CABTS précisant la participation chinoise à la co-construction de l'outil pédagogique, le modèle économique et le partage de la propriété intellectuelle.

Produire une trame pédagogique pour la formation à la gestion de l'exploitation agricole

Lors du séminaire, l'équipe française a présenté, à partir de l'analyse des besoins exprimés par les agriculteurs et les responsables de coopérative rencontrés, deux grands blocs de compétences nécessaires à maîtriser pour les « nouveaux agriculteurs » chinois :

- Des compétences de pilotage au nombre de cinq et commune à tous les agriculteurs:
 - Organisation du travail et management
 - Gestion entreprise et administrative
 - Commercialisation
 - Connaissance des partenaires professionnels et administratifs
 - Gestion qualité et agroécologie
- Des compétences techniques spécifiques correspondant aux productions développées par les uns et les autres (production de thé, de riz, de pelouse, de fruits, maraîchage, élevage, tourisme, transformation, gestion des équipements...)

La poursuite du travail aura lieu en France avec un groupe de professeurs du JCPAF afin de construire la « première brique » d'un cycle de formation continue pour adultes portant sur la gestion de l'exploitation agricole et des coopératives et également pour échanger sur les méthodes pédagogiques utilisées dans l'enseignement agricole français : place de l'exploitation agricole du lycée, accompagnement et valorisation des stages, pluridisciplinarité, pédagogie de projet...

A moyen terme (2017 et au-delà)

L'apprentissage

A moyen terme et au niveau de la politique nationale d'enseignement et de formation, la mise en œuvre d'une réforme du système d'apprentissage a été identifiée comme le thème principal de réflexion pour nourrir les échanges entre les deux directions des deux ministères. Les modalités pratiques de mise en œuvre de la coopération dans ce domaine sont encore à préciser.

La diversification des sources de financement

Lors des échanges avec la DSTE du MoA, la question du financement a été abordée. Les partenaires chinois ont été ouverts à la nécessité d'une discussion précise sur la construction d'un budget et sur la répartition des coûts. Celle-ci devra être conduite, dans le cadre du centre franco-chinois, en précisant pour chacune des activités les produits attendus, leur utilisation et, le cas échéant, les droits de propriété intellectuelle. Il conviendra aussi de déterminer ce qui relève de la coopération bilatérale et ce qui relève de l'expertise.

Les deux parties ont convenu de mobiliser, en complément de leur propre contribution financière ;

- les financements des collectivités régionales (province du *Jiangsu*, Région Normandie),
- le financement de l'UE, moyennant l'élaboration d'un programme incluant la participation d'autres partenaires européens.
- les financements des entreprises

La réalisation de ces objectifs ne peut être immédiate :

- les relations directes avec la province du *Jiangsu* doivent être formalisées. L'appui aux services de vulgarisation sur le thème de l'agro-écologie, avec des outils du type de ceux que proposent IN VIVO Agro-solutions est une piste à creuser qui renforcera l'implication de cette riche province dans la coopération bilatérale,
- l'implication de la Région Normandie ne pourra se faire qu'à l'issue de la période de fusion des deux régions constitutives,
- la constitution d'un programme susceptible de bénéficier de financements européens repose sur la construction d'alliances avec d'autres états membres, ce qui est un processus de moyen terme dont l'intérêt pour la partie française et la faisabilité doivent être discutés,
- les entreprises n'ont pas vocation à sponsoriser le Centre franco-chinois en abondant un budget global. Leur contribution sera liée étroitement à la réalisation de telle ou telle activité. Elle doivent donc d'abord s'engager dans un dialogue avec les différentes parties prenantes afin d'identifier les domaines de collaboration les plus pertinents pour elles.

Conclusion

La mission s'est déroulée de manière très positive. Elle s'inscrit dans la lignée des échanges précédents et a permis :

- de franchir une étape supplémentaire dans la compréhension de la situation et des besoins de nos partenaires chinois, en termes de politiques agricoles, de politique de formation et d'enseignement professionnel agricole et en matière de pratiques pédagogiques,
- de réunir autour du projet des entreprises privées françaises et chinoises
- d'identifier des livrables, premières briques de produits pédagogiques à vocation nationale
- de renforcer la confiance mutuelle et les relations interpersonnelles nécessaires à la conduite de projets en Chine, au sein du Ministère, à l'échelon provincial et à l'École.